

Et 'Hopps' ! La marketplace l'isloise lance son service de livraison à domicile



La marketplace <u>www.commerceslislois.com</u> lance la livraison à domicile ! <u>Pierre Gonzalvez</u>, maire de la commune, l'équipe <u>Boutigo</u> en charge du développement de la plateforme et le groupe aixois <u>Hopps</u> qui assure la livraison présentaient cette nouveauté économique il y a quelques jours. La livraison à domicile porte sur un rayon de 15 km autour du centre-ville.

60 commerçants, 1 449 visites par mois, 3 000 produits

Lancée fin 2020, la place de marché « Mes commerces l'Islois chez moi » est basée sur la solution de marketplace « Boutigo » lancée il y a 2 ans par l'entreprise avignonnaise <u>ARG solutions</u>. Créée pour favoriser la mise en relation entre commerçants locaux et clients, elle regroupe dans un marché virtuel tous les commerçants l'islois indépendants qui souhaitent figurer, qu'ils soient alimentaires, non





alimentaires ou de type prestations de service tels que les salons de coiffure, d'esthétique ou encore les aides à la personne. Lancée à l'origine avec 30 commerçants adhérents, elle rencontre très vite un succès considérable et fédère aujourd'hui 60 commerçants, dont des producteurs du marché agricole de Petit Palais.

Comment ça marche?

Il suffit de se connecter sur <u>www.commerceslislois.com</u> pour découvrir les boutiques en ligne des commerçants locaux, accessibles 24h sur 24, 7 jours sur 7. Ensuite, il devient possible de constituer son panier unique, quel que soit le nombre d'achats effectués auprès de différents commerçants, de payer en ligne de façon sécurisée et de choisir son mode de retrait : soit en livraison à domicile, soit en 'click&collect'.

Hopps group à la livraison

La livraison sera assurée par Hopps Group, à travers son entreprise Adrexo et la solution Drive To Home. Expert de la logistique locale basé à Aix-en-Provence, Hopps compte 22.000 collaborateurs, 25.000 clients et affichait un chiffre d'affaires de 540M€ en 2020. Concrètement, la livraison sera assurée par un chauffeur recruté spécifiquement à l'occasion de ce projet. 2 véhicules à température dirigée seront utilisés. Floqués aux couleurs de la marque commerceslislois.com, ces véhicules sont tri-zone : frais, surgelé et sec. En centre-ville, un vélo cargo électrique permettra de réaliser la collecte des produits chez les commerçants pour une livraison groupée chez le consommateur. Un camion frigorifique 12m3 effectuera la livraison à domicile.

Promotions en pagaille sur Facebook

Autre nouveauté : la création d'un groupe Facebook intitulé 'Marketplace – Mes commerces l'Islois' pour permettre aux abonnés de profiter régulièrement de promotions exclusives et de remises. Tous les jours, à midi, un code promotionnel valable 24h sur l'intégralité de la boutique de l'un des commerçants sera publié. Il suffira alors de cliquer sur la publication du jour pour se rendre sur le site de la marketplace puis de renseigner le code promotionnel au moment de valider sa commande. La boutique en promotion est renouvelée toutes les 24 heures de façon à opérer un roulement parmi les commerçants et à proposer un grand nombre de promotions au fil du temps.



Ecrit par le 29 octobre 2025



Un camion frigorifique de 12m3 effectuera la livraison à domicile. Photo: David Pellet L.M.

L'Isle-sur-la-Sorgue, Ovio le nouveau rendezvous des amoureux de la déco

Stéphanie et Fabien Antoine, anciens professionnels du textile, viennent de poser leurs bagages



à l'Isle-sur-la-Sorgue où ils ont ouvert 'Ovio Home', le nouveau rendez-vous des amoureux de la déco, 8 place Ferdinand Buisson.

Changer de décor

C'est ainsi que le couple de quinquagénaire nous invite dans une très belle bastide provençale où se mêlent plusieurs univers fait de métissage de matières brutes, traditionnelles, de sobriété et de raffinement dans un esprit plutôt Bohème. Là, sont mis en scène mobilier, art de la table, linge de maison, luminaires, accessoires de mode... Pssss... On y trouve même des créations de Sarah Lavoine et la collection out door est à tomber... dans son jardin, là, juste sous le tilleul avec un bon bouquin, un thé et un carré de chocolat.

Des artistes pour faire vibrer la vie

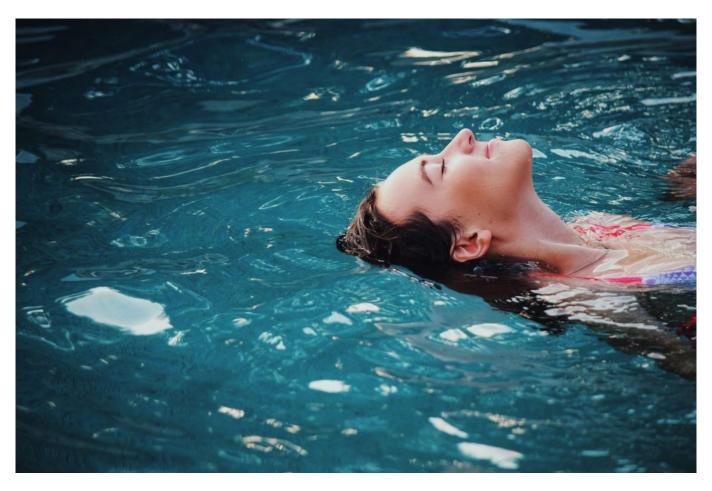
Des expositions ajoutent un supplément d'âmes au lieu, comme le peintre Robert Bourrasseau, dont le couple, particulièrement séduit par la peinture contemporaine captant la magie et la poésie du quotidien, a acquis, il y a plusieurs années, sa 'tasse du gaucher' «qui aura vu grandir nos enfants au fil des repas et leur laissera sans doute un souvenir indélébile».

Ovio-Home 8, place Ferdinand Buisson à l'Isle-sur-la-Sorgue. 04 90 90 50 77 <u>contact@ovio-home.com</u> & <u>www.ovio-home.com</u>

Isle-sur-la-Sorgue : le calendrier de réouverture de la piscine municipale



Ecrit par le 29 octobre 2025



Fermée depuis plusieurs mois, la piscine municipale de l'Isle-sur-la-Sorgue s'apprête à rouvrir ses portes pour le plus grand plaisir des familles, des nageurs passionnés et des associations. Le plan de réouverture de l'équipement se dessine en 3 phases :

Jusqu'au 9 juin. La piscine est interdite aux adultes, elle est réservée aux publics scolaires dans le cadre de l'initiation à la nage avant l'été et aux licenciés mineurs pour une pratique encadrée.

À partir du 9 juin. Lundi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; mardi et jeudi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; mercredi : 12h-13h30 et 16h-18h30 ; vendredi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; samedi : 12h-13h30 et 14h-16h ; dimanche : 9h-10h15 et 10h30-11h45.

Ces créneaux sont accessibles dans le respect du protocole sanitaire, en respectant une jauge maximale de 32 personnes par créneau et en s'inscrivant préalablement en ligne sur www.islesurlasorgue.fr/mes-rendez-vous-en-ligne

À partir du 1er juillet. Ouverture du lundi au dimanche, de 10h à 19h sans interruption, sur bassins intérieur et extérieur et sans réservation, en respectant une jauge de 350 personnes en instantané.

Ecrit par le 29 octobre 2025

L.M.

Isle-sur-la-Sorgue, réouverture des commerces et restaurants mode d'emploi

Le calendrier annoncé par le Gouvernement prévoit un assouplissement des mesures sanitaires, ainsi, à compter de mercredi 19 mai, tous les commerces seront ouverts, les restaurants pourront accueillir de nouveau leurs clients uniquement en terrasse, autour de tables de 6 personnes maximum et en respectant le couvre-feu qui sera fixé à 21h jusqu'à mercredi 9 juin, sous réserve des conditions sanitaires locales.

Les terrasses

La Ville propose aux restaurateurs de démarrer le montage de leur terrasse située en bord de Sorgue une semaine avant mercredi 19 mai. Les restaurateurs, tout comme en 2020, pourront bénéficier d'une extension de terrasse en fonction du lieu d'implantation du commerce et du respect des contraintes de sécurité, d'accessibilité et de périmètre du marché. En 2021, l'extension de terrasse sera conditionnée à un traçage préalable du périmètre accordé par les services de la Ville. Les professionnels seront soumis à la redevance d'occupation du domaine public au prorata temporis à partir du jour d'ouverture des terrasses. Ils seront exonérés de redevance d'occupation du domaine public concernant les extensions de terrasse liées aux nécessités de respect du protocole sanitaire.

La piétonisation

La Ville de l'<u>Isle-sur-la-Sorgue</u> reconduit en 2021 son dispositif de piétonisation estivale, ainsi, le centreville sera piétonnisé de mercredi 19 mai à dimanche 20 juin, les vendredis soirs à partir de 19h et les samedis à partir de 11h ainsi que les dimanches durant la journée entière.

Les perspectives d'accompagnement

Outre les mesures de soutien et d'encadrement de la période estivale, les rencontres entre les élus et les acteurs du secteur de la restauration ont été menées comme la question des travaux qui impactent l'activité économique du centre-ville, notamment du pont Rose Goudard et des travaux à venir du cinéma, ainsi que le repositionnement des événements sur les ailes de saison pour une meilleure gestion des afflux touristiques et une amplification des opportunités commerciales.





Fontaine-de-Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor, hourra, les offices de tourisme réouvrent!



Les Offices de Tourisme de Fontaine-de-Vaucluse, L'Isle-sur-la-Sorgue et le Thor ré-ouvrent leurs portes à partir de ce lundi 3 mai. Pendant la fermeture, l'Office de Tourisme de L'Isle-sur-la-Sorgue s'est refait une beauté mêlant mobiliers épurés et vintages. Voici les horaires d'ouverture.

Fontaine-de-Vaucluse





L'office de tourisme sera ouvert du 1er avril au 30 juin, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Du 1er juillet au 26 septembre, du lundi au samedi de 10h à 18h et dimanche de 13h30 à 17h. Maison du tourisme. Résidence Jean Garcin. Place de la Colonne. 84 800 Fontaine-de-Vaucluse. 04 90 20 32 22. accueil@islesurlasorguetourisme.com http://www.oti-delasorgue.fr

Isle-sur-la-Sorque

L'office de tourisme sera ouvert du 1er juillet au 30 septembre, du lundi au samedi de 10h à 18h et le dimanche de 9h30 à 13h. Du 1er octobre au 30 juin, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, le dimanche de 9h30 à 12h30. Office de tourisme de l'Isle-sur-la-Sorgue. 13, place Ferdinand Buisson, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue. 04 90 38 04 78. www.islesurlasorgue.fr

Le Thor

L'office du tourisme sera ouvert du $1^{\rm er}$ avril au 26 septembre du lundi après-midi au samedi matin, de 9h à 13h et de 14h à 17h. Il sera, en revanche, fermé le mercredi. Du 27 septembre au 31 mars, il sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h et fermé le mercredi.

Office de tourisme 41, place du marché 84250 Le Thor. 04 90 38 04 78 https://islesurlasorguetourisme.com/

Isle-sur-la-Sorgue : arrivée des beaux jours, la Sorgue n'est pas un espace de baignade



Ecrit par le 29 octobre 2025



Depuis 2007, un arrêté municipal adopté par la municipalité de <u>l'Isle-sur-la-Sorgue</u> interdit les activités de baignade (natation, sauts, plongeons) sur tous les bras de la Sorgue, y compris en cas de fortes chaleurs. Les trous, les failles et l'eau à 13°C toute l'année sont autant de facteurs de noyade et d'hydrocution pour les usagers.

Printemps oblige, la Sorgue, source emblématique <u>classée Natura 2000</u>, devient un lieu très prisé des flâneurs à la recherche de fraîcheur et de dépaysement. Dans le but de préserver cet espace naturel, ô combien ressourçant pour beaucoup d'amoureux de la nature, le site est soumis à certaines règles d'utilisation destinées à assurer une cohabitation entre ses usagers (pêcheurs, canoës, kayaks, sports de pagaie, 'Négo Chin', etc.).

La municipale rappelle que la Sorgue ne doit en aucun cas être assimilée à un espace de rafraîchissement et de baignade. Par ailleurs, eu égard à son écoulement sur certaines propriétés privées, il est essentiel de prévenir tous comportements inappropriés ou inciviques.



Navigation et activité aquatique

La navigation est formellement interdite sur la totalité du réseau des Sorgues, par <u>arrêté préfectoral</u>, du 16 octobre au 14 mai. A noter, la navigation des engins à moteur de tout type est proscrite toute l'année. Les canoës-kayaks (hors licenciés) sont autorisés à naviguer sur la Sorgue uniquement du 15 mai au 15 octobre 2021, de 9h30 à 18h (le jeudi, de 9h30 jusqu'à 30 minutes après le coucher du soleil). Ils sont cependant interdits de navigation certains weekends, précisés par arrêté préfectoral. Les sports de pagaie de loisirs font l'office d'une restriction supplémentaire puisqu'ils sont prohibés du 1er juillet au 31 août 2021.

En dehors de la période d'interdiction de navigation, les détenteurs d'une licence individuelle et clubs de canoës-kayaks ont l'autorisation de naviguer, toute l'année et sans restriction horaire, pour s'entrainer sur les bases d'entrainement identifiées dans l'arrêté préfectoral.

Il est également interdit d'entrer dans la Sorgue du 16 octobre au 3e samedi de mai exclu. Cette règle stricte vise à protéger, des piétinements, les lieux de reproduction des truites et des ombres communs afin de sauvegarder les alevins qui passent plusieurs semaines à l'intérieur des graviers. Cette année, ce n'est qu'à partir du 15 mai que la pêche dite « les pieds dans l'eau » sera donc permise.

Plus d'informations sur https://www.islesurlasorgue.fr/.

L.M.

Fondation Frédéric Gaillanne : cinq adolescents bénéficieront d'un chien guide en avril



Ecrit par le 29 octobre 2025



La <u>Fondation Frédéric Gaillanne</u>, première école de chiens guides destinés aux enfants aveugles en France et en Europe, maintient sa classe de remise du 11 au 30 avril. Elle offrira à l'issue de cette dernière étape d'apprentissage un chien guide aux cinq adolescents venus des quatre coins de la France.

La Fondation Frédéric Gaillanne, reconnue d'utilité publique, œuvre depuis 2008 pour offrir aux enfants déficients visuels leurs premiers chiens guides. Les bénéfices sont nombreux : lien social, épanouissement, autonomie, confiance en soi... En ce mois d'avril, c'est au tour de Bérénice (14 ans), Lou (15 ans), Mathis (15 ans), Manon (16 ans) et Bastien (16 ans) d'appréhender la vie avec un nouveau regard, celui de leur futur guide à quatre pattes. Pendant 3 semaines, les adolescents travailleront sur leurs sens pour apprendre à se repérer plus facilement dans l'espace mais aussi sur leur lien avec leur futur chien. Ce dernier les aidera à contourner les obstacles et à être plus autonome au quotidien.

Former les chiens à leur future vie

De 2 mois à 1 an, le chiot est placé en famille d'accueil pour l'aider à se préparer à devenir chien guide. Une fois âgé de 1 à 2 ans, les éducateurs forment le chien à son futur métier à la Fondation du lundi au vendredi. Le week-end, il réintègre sa famille d'accueil pour un repos bien mérité. La Fondation est également investie dans un programme de recherche unique au monde afin de mesurer l'impact de la présence d'un chien d'éveil auprès des bébés aveugles sur leur développement.

100 chiens remis depuis 2008

Cette année, la Fondation offre grâce au soutien de ses donateurs et entreprises partenaires son 100ème chien et poursuit désormais l'objectif du 200°. Pour cela, la Fondation compte sur la générosité de belles

Ecrit par le 29 octobre 2025

âmes pour permettre plus de rencontres entre enfants aveugles et chiens guides. Elle ne vit que grâce à la générosité de ses donateurs et bienfaiteurs. Pour rappel, un don donne droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66% de son montant dans la limite de 20% du revenu imposable. Les personnes imposables à l'Impôt sur la fortune immobilière (IFI) peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 50 000€. Les entreprises sont éligibles à une réduction d'impôt sur les bénéfices de 60% dans la limite de 5 pour 1000 de votre chiffre d'affaires HT ou 20 000€.

Plus d'informations en <u>cliquant ICI</u>. 150 chemin de la Tour de Sabran, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue, 04 90 85 11 05.

Seize nouveaux véhicules pour la gendarmerie du Vaucluse



Dans le cadre du plan de relance, la gendarmerie du Vaucluse a bénéficié d'une nouvelle flotte automobile : 16 véhicules, dont 4 motos exposés vendredi dernier à la brigade territoriale autonome de <u>l'Isle-sur-la-Sorque</u>.

La flotte comprend notamment 5 véhicules banalisés zoé électrique, 9 Peugeot 5008 thermiques et 2 véhicules Kangoo, affectées principalement à des missions de liaison. Ce renouvellement s'inscrit dans le





cadre du plan de relance national et européen, voulu par le Ministère de l'Intérieur (auquel la flotte de gendarmerie est rattachée depuis 2008).

Afin de renouveler le parc automobile des forces de sécurité, le Parlement a abondé de 75 millions d'euros les crédits du ministère de l'Intérieur. A cet effet, 1 263 véhicules électriques, 15 000 vélos électriques et 1 355 véhicules thermiques Peugeot 5008, fabriqués en France, ont été répartis dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie.

La <u>Direction départementale de la sécurité publique de Vaucluse</u> (DDSP) a pour sa part été équipée de 4 véhicules banalisés zoé électrique, 6 vélos à assistance électrique et 4 Peugeot 5008 thermiques. Une opportunité offerte aux pouvoirs publics pour passer au « zéro émission » de gaz à effet de serre.

En 2021, ces investissements vont se poursuivre grâce aux crédits prévus en loi de finances et en relance. Ils permettront un renouvellement historique de la flotte automobile des forces de sécurité à hauteur d'un quart des véhicules et répondront à l'objectif de verdissement du parc automobile. Outre une amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre, ces investissements représentent un levier important de soutien au secteur économique local et national, dans une période où l'activité est fortement impactée par la crise sanitaire.



Le colonel Le Neindre et le préfet du Vaucluse, Betrand Gaume. © David Benezech

L.M.



Isle-sur-la-Sorgue: la start-up Getinshoot soutenue par le programme 'Femmes Entrepreneuses' d'Orange

Mis en place depuis 3 ans, le programme <u>'FemmesEntrepreneuses'</u> est destiné à booster l'entrepreneuriat féminin. Pour soutenir cette 3e saison, <u>Orange</u> s'est engagée à soutenir 10 startups dans la région du grand sud est.

Le groupe Orange accompagne les porteurs de projet locaux par des mentors, dans le cadre d'un programme constitué de thématiques actuelles : l'Intelligence artificiel, la cybersécurité, le 'média training' ou des ateliers de vente et marketing. Les 'start-uppeuses' sélectionnées, bénéficient d'un suivi personnalisé pour répondre à leurs problématiques, des ateliers de partage avec des experts d'Orange, ainsi que des temps d'échange avec le réseau Orange et celui des #FemmesEntrepreneuses.

Basée à l'Isle-sur-la-Sorgue, c'est <u>Mélanie Pin, CEO et co-fondatrice de 'Getinshoot'</u> qui a souhaité participer à cette aventure. L'application (<u>IOS</u>, <u>Android</u>) automatise à la vitesse de l'éclair la collecte des médias de tous les participants au cours d'un événement : l'organisateur du projet n'a plus qu'à créer sa vidéo compilation directement depuis l'application. « Tout s'est enchainé très vite, nous avons constitué l'équipe et commencé à travailler en août 2019. Tout est encore à inventer et à imaginer, c'est pourquoi nous avions besoin de conseils d'experts dans le domaine du numérique et digital. C'est une réelle opportunité pour nous, de faire partie de la saison 3 et de bénéficier du savoir-faire d'Orange. » témoigne Mélanie.

Pour <u>Fabienne Dulac</u>, directrice exécutive d'Orange France, « la révolution numérique n'est pas qu'une révolution technologique : elle est surtout une révolution culturelle qui rend toujours plus sensible les impératifs d'égalité professionnelle et de diversité. » La direction accompagne 100 femmes dans leur aventure entrepreneuriale, en mettant du savoir-faire au service du succès de leur projet.